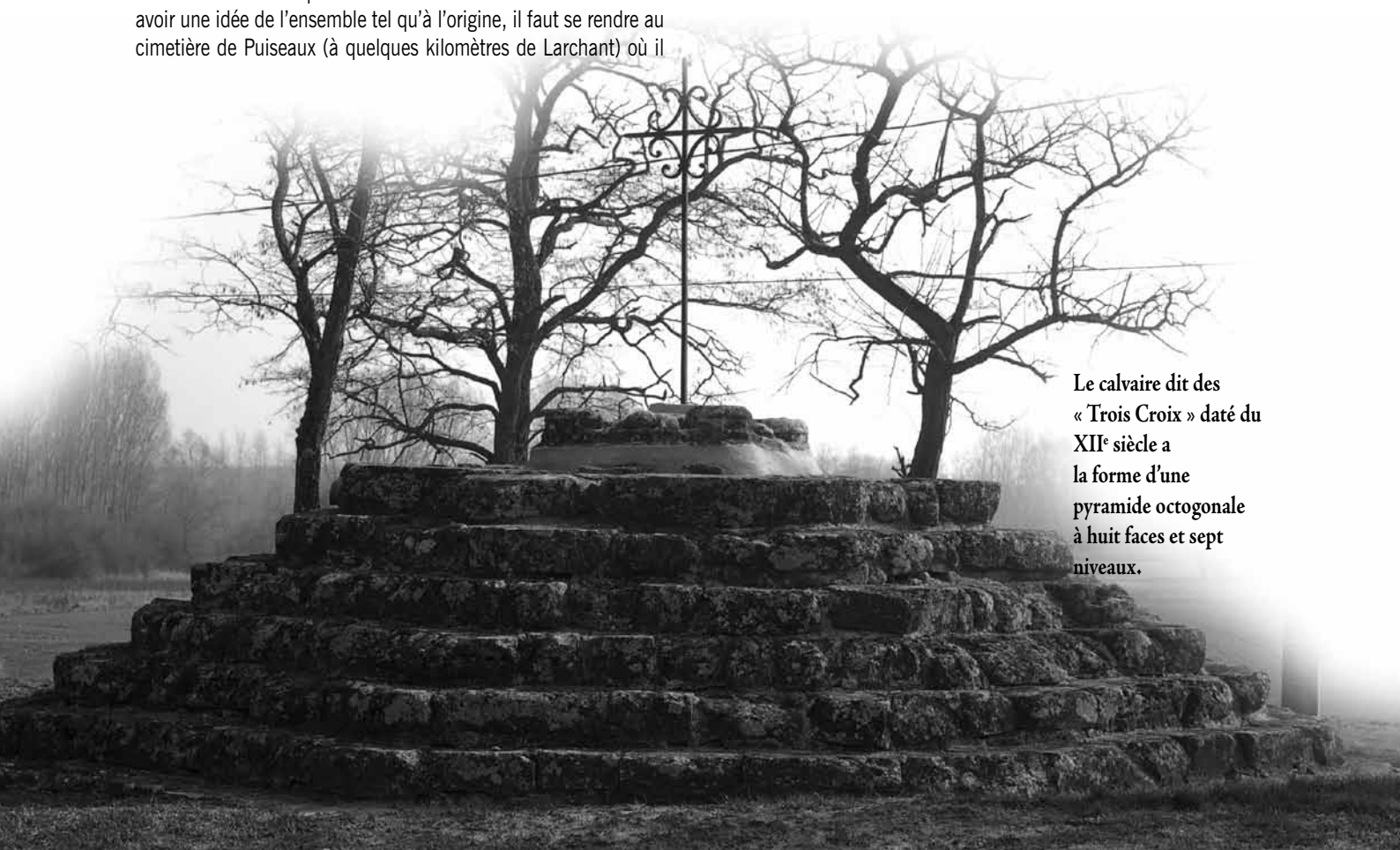


Le calvaire des Trois Croix : un mystère encore à déchiffrer !

Pour accéder à Larchant, les voyageurs de l'Antiquité venant du nord empruntaient probablement le tracé actuel de la route de Recloses, elle-même reliée à la voie romaine, dite « voie de Chailly » (Chailly en Brie : Calagum proche de Chateaubeau) au nord du village. En arrivant à Larchant, ils passaient immanquablement au lieu-dit « près les Trois Croix » où la tradition situe Larchant à la période gallo-romaine. C'est à cet endroit que s'élève le calvaire dit des « Trois Croix ».

Daté du XII^e siècle, cet édifice présente la forme d'une pyramide octogonale à huit faces et sept niveaux. Chaque niveau correspondant à une marche s'élevant vers le socle final, constitué d'un assemblage de deux pierres taillées aux dimensions imposantes. Sur celles-ci sont représentées les têtes de quatre animaux, identifiables sans trop de difficulté : un crapaud, un lièvre, une tortue, et sans doute un mouton. Ces deux pierres supportaient initialement cinq colonnes dont les embases sont encore parfaitement visibles. Vus de dessus, les dépôts de colonnes représentent la face « cinq » d'un dé. La colonne centrale est d'un diamètre supérieur à celui des colonnes externes. Pour avoir une idée de l'ensemble tel qu'à l'origine, il faut se rendre au cimetière de Puiseaux (à quelques kilomètres de Larchant) où il

existe un calvaire monumental tout à fait semblable et parfaitement conservé (daté également du XII^e siècle, mais qui aurait été déplacé du centre du village vers son emplacement actuel). Les cinq colonnes supportent ici une table, sur laquelle s'élève un fût de pierre surmonté d'une croix. On peut raisonnablement penser que le calvaire de Larchant présentait la même configuration.



Le calvaire dit des « Trois Croix » daté du XII^e siècle a la forme d'une pyramide octogonale à huit faces et sept niveaux.

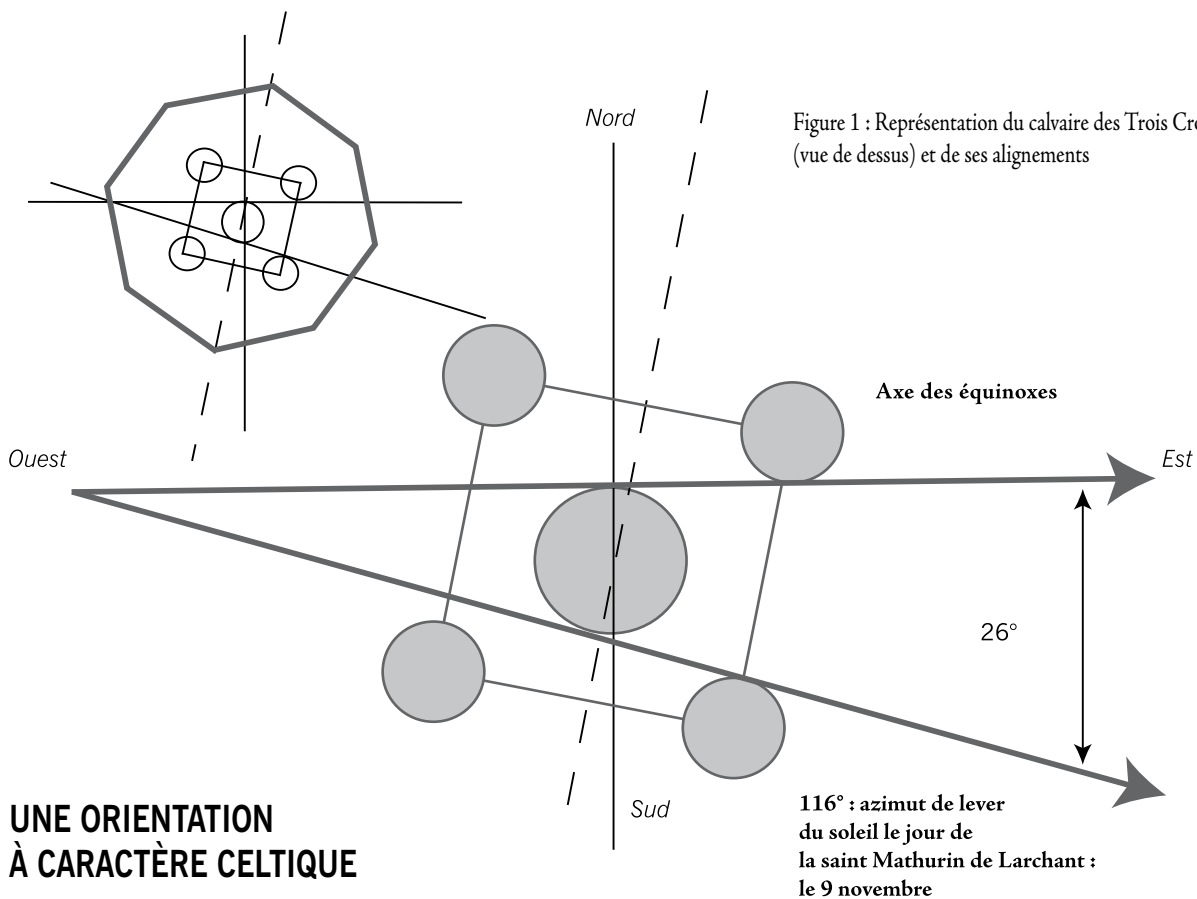


Figure 1 : Représentation du calvaire des Trois Croix (vue de dessus) et de ses alignements

UNE ORIENTATION À CARACTÈRE CELTIQUE

A Puiseaux, un observateur placé face à l'édifice peut apercevoir l'horizon tangentiellement à la colonne centrale et aux colonnes externes selon différents alignements. Ceux-ci permettent de prendre avec précision des repères sur l'horizon (devenu désormais le mur du cimetière) et en particulier d'observer les premiers rayons du soleil. Les deux principaux alignements forment entre eux, un angle de précisément 26° (figure 1). A Larchant, bien que le calvaire soit d'une taille nettement supérieure et partiellement détruit, il reste possible de procéder au même relevé. L'angle mesuré est, sans aucun doute possible, de mesure identique à celui observé à Puiseaux.

A Larchant, le calvaire n'ayant pas été déplacé, les azimuts correspondant aux deux principaux alignements ont été relevés (azimut magnétique et correction de la valeur de la déclinaison du lieu). Le premier d'entre eux est orienté précisément sur l'Est, selon l'axe des équinoxes, et l'autre est orienté au sud-est à 116° (origine au nord). Ce dernier alignement correspond précisément à l'azimut de lever du soleil le 9 novembre : jour de la fête de Saint Mathurin. Tout se passe comme si nos anciens avaient voulu inscrire dans la pierre les dates les plus essentielles à l'exercice du culte. De la date de l'équinoxe de printemps découle en effet la date de Pâques, premier dimanche suivant la lune de printemps, et 26° plus au sud la date de célébration du saint. Remarquez que cet angle est spécifique de la latitude du lieu. A Bourges ou Amiens, l'azimut de lever du soleil le 09 novembre, définit avec l'axe des équinoxes un angle d'une valeur différente. Cela confirme si besoin est que le monument a été construit avec une intention et donc selon un calcul précis...

Au XII^e siècle, le 9 novembre, le soleil ne se levait pourtant pas dans la direction décrite précédemment. En effet le calendrier Julien, mis en place par Jules César était en décalage avec la course du soleil. A raison de trois jours tous les 400 ans, la dérive sur plus d'un millénaire, est loin d'être insignifiante, et avoisinait à cette époque une dizaine de jours. Cette question sensible, qui affectait la date de Pâques a fait l'objet de propositions de réforme dès le XII^e siècle, et notamment de la part de Robert Grosseteste, chanoine au chapitre de Notre-Dame de Paris (la réforme du calendrier n'aura lieu que deux siècles plus tard en 1582, et sera mis en place par Grégoire XIII). On imagine aisément que, plutôt que de fêter saint Mathurin, certes un jour précis du calendrier mais



(1) La durée de l'année julienne (365,25 j.) surpassant celle de l'année tropique (365,2422 j.) d'un peu plus de 11 minutes, le calendrier julien a lentement dérivé de trois jours en quatre siècles par rapport aux saisons, et l'équinoxe de printemps, auquel est liée la date de Pâques, a dérivé également dans le temps. En 1582, Grégoire XIII lance une réforme qui consiste entre autre à supprimer dix jours pour rétablir la coïncidence du début des saisons aux dates assignées : le lendemain du jeudi 4 octobre fut le vendredi 15 octobre.



Le socle sommital est constitué d'un assemblage de deux pierres taillées aux dimensions imposantes où sont représentés les têtes de quatre animaux : un lièvre, un crapaud, une tortue, et sans doute un mouton. Ces deux pierres supportaient initialement cinq colonnes dont les embases sont encore parfaitement visibles.

en dérive par rapport à la course des astres, les chanoines ont préféré retenir une date sur une base astronomique et garder la mémoire de ce jour, comme celle de Pâques, en inscrivant dans la pierre des alignements correspondant à l'azimut de lever du soleil au 9 novembre et au jour de l'équinoxe de printemps.

S'agissant de la date elle-même, le 9 novembre coïncide avec la fête la plus importante du calendrier celte : Samain. Cette fête marque le passage entre deux mondes et entre deux années. Ce temps n'appartient ni à l'année qui s'achève, ni à celle qui commence. Il est le moment privilégié où les humains communiquent avec l'au-delà du monde. Il marque aussi la fin de l'été, de la saison claire et le début de l'hiver ou de la saison sombre. Samain a été christianisée pour devenir la Toussaint, fête des morts, nommée Halloween, et dans le cas de Larchant, par la fête de saint Mathurin. Le parallèle pourrait paraître audacieux, si le passé celte de Larchant n'était attesté de multiples façons. Les dernières fouilles réalisées (de 2002 à 2005) dans le cadre des extensions de carrière de sable, ne laisse aucun doute quant à une occupation celte à Larchant, sur la seconde période de l'âge de fer entre 500 et 100 ans avant JC. Il est bon également de considérer l'origine étymologique de Larchant qui renvoie également à un passé celte. Larchant vient en effet de Liricantus, dont la racine celte « cant » désigne le côté, le flanc d'un colline (la fontaine saint Mathurin se trouve à mi-pente). Liri viendrait de Ler ou Llyr qui, selon la mythologie irlandaise et galloise désigne la mer ou l'océan. C'est aussi, le père de Manannan, le maître de l'autre monde.

Adriano Gaspani, archéoastronome italien, a abondamment étudié et souligné l'importance de l'astronomie chez les celtes. Selon lui l'observation des étoiles les plus brillantes du ciel, permettait aux druides, par exemple de prévoir les fêtes dans le calendrier. Le lever héliaque d'Antarès, était associé ainsi à Samain.

Le lièvre : la symbolique de cet animal remonte aux premières fêtes païennes du printemps. Lapins et lièvres sont lunaires parce qu'ils dorment le jour et gambadent la nuit. Avec la lune, lièvres et lapins sont liés à la vieille divinité Terre Mère, au symbolisme des eaux fécondantes et régénératrices, de la végétation, du renouvellement de la vie sous toutes ses formes. Le lièvre présente aussi une symbolique chrétienne forte puisque le Christ est parfois symbolisé par un lièvre, ouvrant toutes grandes ses oreilles, pour écouter la parole de Dieu et la mettre en pratique.

Le crapaud : cet animal symbolise la lune. Il l'avale quartier par quartier et la régurgite tous les vingt-neuf jours. Dans les légendes celtiques le crapaud est le symbole du génie du mal et l'attribut des morts, à l'inverse de la grenouille qui symbolise la résurrection. La tortue: cet animal est une représentation de l'univers, ronde comme le ciel sur le dessus et plate en dessous comme la terre. Ses quatre pattes représentent les quatre piliers du monde qu'elle protège et dont elle assure la stabilité et l'équilibre.

Le mouton : cet animal est lié aux planètes Mercure et Vénus. Il est symbole d'amour et de chaleur. Timide, soumis, calme, doux, paisible, il représente la nourriture de la délivrance, d'immortalité.

Sur la base d'une simulation du ciel en 500 avant JC et par 47° de latitude (latitude centrée sur la zone géographique d'extension de la culture celte) Adriano Gaspani propose pour la fête de Samain, la date du 7 novembre. Nous sommes tout proche du 9 novembre et compte tenu de la sensibilité de la méthode utilisée, de la différence de latitude (Larchant : 48°13'), du choix arbitraire de la période, une différence de deux jours peut être considérée comme négligeable. On avancera donc que la date du 9 novembre présente un caractère celte presque assuré, dont la vraisemblance est renforcée par la date du 10 mai. A cette date correspond en effet l'autre fête de saint Mathurin, mais aussi celle de Beltaine. Il s'agit de l'autre pôle important du calendrier celte qui marque le début de la saison claire et partage l'année en deux. Le 10 mai correspond pour nous au 182^e jour après le 9 novembre et partage lui aussi très précisément l'année en deux moitiés égales. Là encore, la coïncidence peut difficilement relever d'un simple hasard...

A PROPOS DES DIMENSIONS DU CALVAIRE DES TROIS CROIX



Assemblage en grand appareil des pierres du sommet de l'édifice, par « crampon en fer », scellés par une coulée de plomb

Un observateur attentif remarquera l'assemblage en grand appareil des pierres du sommet de l'édifice, par « crampon en fer », scellés par une coulée de plomb. Ce type d'assemblage est pratiqué depuis l'Antiquité, mais peut aussi se rencontrer au Moyen Âge.

Intrigués par ce détail, nous avons mesuré l'édifice avec le maximum de précision possible, étant donné son usure avancée. Résultat : toutes les mesures sont des multiples presque entiers de mesures romaines.

L'octogone de la base avec 2,955 m de côté est en fait un octogone de 10 pieds romains soit l'équivalent d'une perche (2,96 m). Concernant la valeur du côté de l'octogone du sommet, la mesure est en moyenne de 1.328 m soit 3 coudées romaines (la valeur exacte des 3 coudées est de 1.334 m). Quant à la hauteur des marches pour le moins irrégulières, parfois très abîmées ou même affaissées, elle avoisine 22,8 cm en moyenne et excède de peu, 3 paumes romaines dont la valeur exacte est de 22,2 cm. Ces valeurs sont trop proches de multiples entiers des mesures romaines pour être un simple hasard. Par opposition, l'utilisation d'anciennes mesures du royaume de France ne permet pas d'obtenir une concordance aussi parfaite.

Ces observations invitent donc à considérer l'édifice comme d'origine gallo-romaine. Une autre hypothèse, toutefois moins vraisemblable, consiste à admettre que l'édifice a été construit plus tardivement mais sur la base de mesures romaines. On sait en effet que chaque bâtisseur utilisait son propre pied étalon. L'un d'entre eux pourrait avoir utilisé le pied romain.

La réalité est peut être à mi-chemin, avec un socle antique surmonté d'un ensemble plus récent daté du XII^e siècle. La partie antique supportant peut être un de ces monuments en forme de colonne⁽³⁾ qui a prospéré en territoire gaulois au II^e-III^e siècles et que les archéologues appellent « au Jupiter cavalier » ou « au géant anguipède » ou encore « au cavalier à l'Anguipède ». On aimerait en savoir plus. D'autres découvertes pourront peut être nous éclairer.

Claude MAUMENÉ

Tableau 1 : Dimensions du calvaire octogonal des Trois Croix (cotés et hauteur des marches) en cm et en multiple entier de mesures romaines (*Valeur moyenne).

Base de l'octogone*	295,49
1 perche romaine	296,40
1 pied romain	29,64
Ecart en %	0.3%
Sommet de l'octogone*	132,84
1 coudée	44,46
3 coudées	133,38
Ecart en %	-0,4%
Hauteur des marches*	22,83
1 paume	7,41
3 paumes	22,23
Ecart en %	-3,6%

(2) En 1200, Conrad de Strasbourg affirme que le solstice d'hiver a perdu 10 jours depuis le règne de Jules César. Un peu plus tard l'anglais Robert Grosseteste, chanoine à Paris calcule un décalage d'un jour tous les 304 ans (en réalité, c'était un jour tous les 308,5 ans). Il suggère de calculer Pâques avec un équinoxe de printemps au 14 mars au lieu du 21 ce qui compenserait ainsi le retard accumulé. Un autre anglais, Johannes de Sacrobosco appelé Jean de Holywood ou Jean de Halifax propose dans un traité « De Anni Ratione » qui abolirait un jour tous les 288 ans. Proposition sans suite. Au milieu du XII^e siècle, Roger Bacon marche dans les traces de Grosseteste et réclame une réforme avec véhémence directement au pape Clément IV. Ce dernier décède sans avoir pris une décision (pour plus d'information : www.louisg.net/C_gregorien.htm).

(3) Parmi les détails singuliers associés au calvaire des Trois Croix, il faut signaler la présence d'un départ de colonne hexagonale, excentrée par rapport à la partie sommitale et dont la fonction reste indéterminée. Sa présence suggère que le socle pyramidal du calvaire a fait l'objet d'un réemploi.

Bibliographie

LE ROUX F., GUYONVARCH C-J., 1995 - Les fêtes celtiques, Editions Ouest France Université, Rennes 1995.

LE ROUX F., GUYONVARCH C-J., 1990 - La civilisation celtique- Editions Ouest France Université, Rennes 1990.

A. GASPANI, S. CERNUTI, 2001 - «Stellar Astronomy in the Celtic Culture», Etude Celtique, vol.34, 1998/2001. 56)

LELU JP., 1994 - Deux navigateurs celtiques trop peu connus : saint Mathurin de Larchant et le roi Banco de Nantes, in Bulletin de la société de mythologie française n°173, 1994